

**ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2024**

**B I L A N**

	au 31.12.2024	au 31.12.2023
<b>ACTIF</b>		
Caisse	91.30	358.35
Banque	36 107.46	39 767.95
Actifs de régularisation	600 237.75	418 428.20
Garantie de loyer	38 430.76	0.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>674 867.27</b>	<b>458 554.50</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
c/c Commune le Mouret	333 907.16	363 907.16
Prêt des Communes à rembourser	200 000.00	0.00
Créanciers	37 983.00	57 467.60
Passifs de régularisation	5 000.00	7 090.00
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds sous capital propre	97 977.11	30 089.74
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>674 867.27</b>	<b>458 554.50</b>

**ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2024**

**COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2024**

Désignation	Compte 2024		Budget 2024		Compte 2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Jetons commission financière	260.00		250.00		110.00	
Traitement du personnel	868 387.15		872 245.90		794 826.80	
Cotisations AVS, AF, AC	79 786.40		84 869.52		78 140.55	
Cotisations caisse prévoyance	92 283.95		92 585.00		94 975.30	
Cotisations LAA + PG maladie	20 878.65		22 678.40		19 798.00	
Frais de formation	4 350.00		7 000.00		0.00	
Frais de supervision	0.00		2 000.00		0.00	
Fournitures de bureau	8 589.70		6 500.00		10 536.25	
Frais de publications, annonces, imprimés	1 767.60		1 000.00		1 920.30	
Achat mobilier, mach.bureau	13 449.95		9 000.00		4 266.95	
Organe de révision	2 297.15		2 000.00		2 676.30	
Entretien mach.& mob.bureau	6 227.00		5 500.00		4 729.20	
Entretien et réparation équipements informatiques	7 026.90		8 000.00		11 285.40	
Location locaux	29 151.80		52 761.88		20 136.00	
Frais de réceptions et déplacements	10 055.59		15 000.00		11 786.10	
Frais administratif divers	28 266.64		16 000.00		19 502.45	
Frais ports, téléphone	19 871.10		19 000.00		22 167.05	
Frais de comité, secrétariat	14 652.05		12 000.00		13 211.20	
Frais assemblée générale	136.05		500.00		189.85	
Cotisations aux associations	1 333.25		1 500.00		1 216.50	
Charges extraordinaires	4 066.75		0.00		0.00	
Dépenses d'assistance	432.40		6 000.00		1 997.45	
Vst complémentaire des Communes			30 000.00			16 901.70
Remboursement de tiers - frais de curatelle		265 592.00		250 000.00		237 361.90
Remboursement de tiers - frais de déplacement		14 174.00		15 000.00		16 891.05
Part. reçues des communes membres		1 001 391.45		1 001 390.70		842 317.00
<b>Sous-totaux</b>	<b>1 213 270.08</b>	<b>1 281 157.45</b>	<b>1 266 390.70</b>	<b>1 266 390.70</b>	<b>1 113 471.65</b>	<b>1 113 471.65</b>
<b>Excédent de participations des Communes</b>	<b>67 887.37</b>					
<b>TOTAUX</b>	<b>1 281 157.45</b>	<b>1 281 157.45</b>	<b>1 266 390.70</b>	<b>1 266 390.70</b>	<b>1 113 471.65</b>	<b>1 113 471.65</b>

**ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2024**

**REPARTITION DES COMPTES 2024**

Communes	Population légale au 31.12.2023	Indice IPF	Population pondérée IPF	Nb dossiers	Montant à répartir: 1 001 391				Répartition comptes 2024		67 887	Répartition			
					50%	25%	25%	100%	Acompte payé	Solde		Excédent sous fonds propres	% population	% dossiers	% charge financière
					500 696	250 348	250 348	1 001 391							
Bois D'Amont	2 381.00	80.76	192 290	19	70 776	32 635	16 988	120 400	119 477	922	8 162	14.14%	6.79%	12.02%	
Ferpicloz	251.00	129.47	32 497	1	7 461	5 515	894	13 871	13 943	-72	940	1.49%	0.36%	1.39%	
Le Mouret	3 323.00	81.48	270 758	23	98 778	45 953	20 564	165 295	169 747	-4 452	11 206	19.73%	8.21%	16.51%	
Marly	9 069.00	91.00	825 279	222	269 580	140 066	198 490	608 136	597 731	10 405	41 227	53.84%	79.29%	60.73%	
Pierrafortscha	150.00	166.47	24 971	0	4 459	4 238	0	8 697	8 794	-97	590	0.89%	0.00%	0.87%	
Treyvaux	1 596.00	76.43	121 982	14	47 442	20 703	12 517	80 662	87 293	-6 631	5 468	9.48%	5.00%	8.05%	
Villarsel-sur-Marly	74.00	98.51	7 290	1	2 200	1 237	894	4 331	4 406	-75	294	0.44%	0.36%	0.43%	
<b>Total</b>	<b>16 844</b>		<b>1 475 066</b>	<b>280</b>	<b>500 696</b>	<b>250 348</b>	<b>250 348</b>	<b>1 001 391</b>	<b>1 001 391</b>	<b>0</b>	<b>67 887</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	

**Prêt à rembourser aux Communes**

Communes	Montant versé
Bois D'Amont	23 862
Ferpicloz	2 785
Le Mouret	33 902
Marly	119 380
Pierrafortscha	1 756
Treyvaux	17 435
Villarsel-sur-Marly	880
<b>Total</b>	<b>200 000</b>

# ASSOCIATION POUR LE SERVICE OFFICE DES CURATELLES DE LA HAUTE -SARINE

## Tableau des flux de trésorerie 2024

Comptes Libellés nature	CHF
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	
990 Clôture du compte de résultats 2024	67 887.37
330 Amortissements des immobilisations corporelles du PA	0.00
332 Amortissements des immobilisations incorporelles du PA	0.00
351 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00
451 Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	0.00
364 Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	0.00
365 Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0.00
389 Attributions aux capitaux propres	0.00
449 Revalorisation du patrimoine financier	0.00
489 Prélèvement sur le capital propre	0.00
466 Amortissements des subventions au passif	0.00
101 Augmentation (+) / Diminution (-) des créances	-38 430.76
104 Augmentation (+) / Diminution (-) des actifs de régularisation	-181 809.55
20 Augmentation (+) / Diminution (-) des capitaux de tiers	-51 574.60
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>-203 927.54</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	
590 Dépenses d'investissement	0.00
690 Recettes d'investissement	0.00
108 Vente du patrimoine financier	0.00
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>0.00</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>	
209 Prêt des Communes	200 000.00
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>200 000.00</b>
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme au bilan</b>	<b>-3 927.54</b>
<b>Disponibilités et placements à court terme au bilan</b>	
100 Solde au 01.01.24	40 126.30
100 Solde au 31.12.24	36 198.76
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-3 927.54</b>

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

*Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)*

## 1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	42 983.00
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunales	+		533 907.16
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	674 867.27
<b>= Dette nette</b>			<b>-97 977.11</b>
<b>Revenus fiscaux</b>		40	<b>-</b>
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b> (Dette nette / Revenus fiscaux)			<b>#DIV/0!</b>

### Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

### Valeurs indicatives:

< 100% bon

100% – 150% suffisant

> 150% mauvais

**L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.**

## 2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-
Amortissement du PA	+	33	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	-
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			-
Immobilisations corporelles		50	-
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	-
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
<b>= Investissements bruts</b>			-
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	-
Remboursements	+	61	-
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	-
Subventions d'investissements acquises	+	63	-
Remboursement de prêts	+	64	-
Transfert de participations	+	65	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	-
<b>= Recettes d'investissement</b>			-
Investissements bruts			-
Recettes d'investissement	-		-
<b>= Investissements nets</b>			-
<b>DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>			#DIV/0!
(Autofinancement / Investissements nets)			

### Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

**Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.**

### 3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	
Revenus des intérêts	-	440	
<b>= Charges d'intérêts net</b>			<b>-</b>

Revenus fiscaux		40	
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	
Revenus divers	+	43	279 766.00
Revenus financiers	+	44	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	
Revenus de transfert	+	46	1 001 391.45
Revenus extraordinaires	+	48	
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 281 157.45</b>

### PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

**0%**

#### Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

#### 4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	42 983.00
Part de la commune aux dettes brutes des associations intercommunales	+		533 907.16
Engagements financiers à court terme	+	201	
Instruments financiers dérivés	-	2016	-
Engagements financiers à long terme	+	206	
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	
<b>= Dette brute</b>			<b>576 890.16</b>

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	279 766.00
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	1 001 391.45
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 281 157.45</b>

#### DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

**45%**

#### Valeurs indicatives:

< 50% très bon

50% – 100% bon

100% – 150% moyen

150% – 200% mauvais

> 200% critique

**Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.**

## 5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	-
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	-
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
<b>= Investissements bruts</b>			-
Charges de personnel		30	1 065 946.15
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	147 323.93
Réévaluations sur créances	-	3180	
Charges financières	+	34	
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	
Charges de transfert	+	36	
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	
<b>= Dépenses courantes</b>			<b>1 213 270.08</b>
Dépenses courantes			1 213 270.08
Investissements bruts	+		-
<b>Dépenses totales</b>			<b>1 213 270.08</b>
<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>			<b>0%</b>
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

### Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

## 6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	
Revenus des intérêts	-	440	
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	
<b>= Service de la dette</b>			<b>-</b>

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	279 766.00
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	1 001 391.45
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 281 157.45</b>

### PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

**0%**

#### Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

## 7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	42 983.00
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunales	+		533 907.16
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	674 867.27
<b>= Dette nette</b>			<b>-97 977.11</b>

Population résidente permanente

**16 844.00**

### DETTE NETTE PAR HABITANT

(Dette nette / Population résidente permanente)

**-5.816736523**

#### Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

**Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.**

## 8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-
Amortissement du PA	+	33	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	-
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			<b>-</b>

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	279 766.00
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	1 001 391.45
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 281 157.45</b>

## TAUX D'AUTOFINANCEMENT

(Autofinancement / Revenus courants)

**0%**

### Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

**Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.**

## INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	#DIV/0!
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	#DIV/0!
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	45%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	0%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	0%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-5.816736523
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	0%

# ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

## NOTE AUX COMPTES 2024

*Traitement du personnel* : Ce montant inclut les indemnités accidents, maladies et maternités d'un total de CHF 6497.-. L'augmentation de ce poste est dû à une augmentation de personnel 890% pour 250 dossiers au 31.12.2023 contre 940% à fin 2024 pour 280 dossiers ainsi qu'au palier complémentaire.

*Cotisations charges sociales* : Comme les dernières années, les indemnités des assurances maladies et accidents ont été déduites des cotisations aux assurances sociales. La prévoyance professionnelle est basée sur des salaires de CHF 868'567.35 sans déduction des indemnités. L'augmentation des charges provient de l'augmentation des salaires.

*Fourniture de bureau et entretien, réparation matériel informatique* : l'augmentation des coûts est due aux investissements effectués pour le déménagement. Une partie sera également payée en 2025.

*Frais administratifs divers* : inclus les frais de Fiduciarat de CHF 16'588.-. Ce montant est dû notamment aux changements de personnel à la mise en place de Tipeg (système de badge) et diverses demandes complémentaires. Il comprend également des honoraires à l'Etude MM pour le cas de M. Flüeler Philippe de CHF 7'045.50.

*Frais comité, secrétariat* : inclus les frais de secrétariat de l'association effectué par la commune de Bois d'Amont de CHF 1'507.05. De plus les jetons de présences passent de CHF 10'480 en 2023 contre CHF 12'380.- en 2024, ceci est expliqué par des séances supplémentaires liées aux divers engagements.

*Charges extraordinaires* : ce poste comporte divers achats en lien avec le déménagement notamment DAN Transport pour CHF 1945.80, Collaud & Criblet enseigne sur les portes automatique de CHF 622.65, CHF 300.- versé pour des aides au déménagement, le solde CHF 1'198.30 sont divers petits achats toujours en lien avec le déménagement.

*Honoraire de curatelles* : les honoraires 2022 n'ont pas été encaissés pour une grande partie. La Justice de Paix ayant eu beaucoup de retard ces derniers seront versés en 2025. Cela a engendré une demande de prêt envers les Communes de CHF 200'000.- afin de pallier aux manques de liquidités.

Pour le reste des produits et charges rien à signaler.

Concernant le bilan, ce dernier se compose des actifs de régularisation de CHF 600'237.75 correspondant aux montants suivants :

- Produits de curatelles 2022 de CHF 185'000.- à encaisser
- Produits de curatelles 2023 de CHF 200'000.- à encaisser
- Produits de curatelles 2024 de CHF 200'000.- à encaisser
- Produits frais de déplacement 2023 CHF 8'000.- à encaisser
- Frais payé d'avance, abonnement la Liberté CHF 350.25
- Frais payé d'avance - Marly Innovation loyer de janvier 2025 CHF 6'887.50

# **ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE**

Les créanciers de CHF 37'983.- sont composés des charges à payer au 31.12.2024 :

- Commune Bois d'Amont, secrétariat 2024 et annonce dans les médias CHF 2'143.65
- LPP décembre 2024 CHF 11'927.75
- Frais de déplacements du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 des employés de CHF 2'182.35
- Allianz, solde LAA, IJM et LAAC d'un total de CHF 5'490.20
- Matériel de bureau IBA de CHF 274.55
- Collaud & Cribel, enseigne porte automatique de CHF 622.65
- Telecom Service, décembre 2024 de CHF 517.80
- Groupe E, dépannage téléphonique de CHF 350.80
- La Poste CHF 357.-
- Etude MM, cas Flüeler de CHF 4'727.25
- Frais d'interprète CHF 202.40
- Diverses notes de frais des collaborateurs d'un total de CHF 1'534.60
- Commune du Mouret de CHF 7'652.- pour les frais payés en 2024 par la Commune pour le SOCHS soit :  
CHF 1'478.70 de frais de bureau  
CHF 2'676.65 de frais de téléphone  
CHF 1'795.70 de frais administratif divers  
CHF 1'700.95 d'entretien du mobilier et machines de bureau

Les passifs de régularisation de CHF 5'000.- se composent ainsi :

- Prov. Honoraires révision CHF 1'500.-
- Prov. Frais AG CHF 500.-
- Prov. Fiduciar Val Sàrl, solde 2024 CHF 3'000.-

Enfin, il a été décidé de ne pas rembourser les excédents aux Communes ce qui engendre des fonds propres pour l'association qui serviront notamment à rembourser la dette à la Commune du Mouret. Ce montant pour 2024 s'élève à CHF 67'887.37.